

Monsieur Édouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Paris, 14/05/2020

Objet : Stratégie « de la ferme à la fourchette » : fixer un nouveau cap pour l'Europe.

Monsieur le Premier Ministre,

75 % de toutes les maladies infectieuses émergentes chez l'homme sont des zoonoses, ce qui est le cas du COVID-19. Les changements dans l'utilisation des terres et des mers et la perte d'habitat naturel au profit de l'agriculture et de l'élevage, en particulier pour l'intensification de l'élevage, provoquent des interactions plus fréquentes et plus étroites entre les animaux d'élevage, les animaux sauvages, les humains et les écosystèmes.

Bien que l'origine exacte du SARS-COV-2 - le virus qui cause la pandémie du COVID-19 - reste incertaine, il est estimé que la transmission s'est faite de la faune sauvage à l'homme en raison de la proximité et de la variété des espèces animales vendues dans les « marchés humides » des pays asiatiques. Cependant, la maladie aurait tout aussi bien pu être née ici. L'Union européenne est une destination majeure pour les animaux exotiques, y compris les primates, les reptiles et les amphibiens, qui sont légalement et illégalement commercialisés et transportés pour être vendus puis détenus dans les foyers de l'UE, sans contrôle sanitaire.

En outre, l'élevage intensif, devenu la norme dans la plupart des régions du monde, pourrait favoriser la prochaine pandémie. Les animaux d'élevage détenus par milliards (ou milliers de milliards, si l'on considère les poissons en aquaculture) sont des réservoirs potentiels et des voies de transmission de maladies qui peuvent être dangereux, voire dévastateurs, pour l'être humain. L'UE n'est pas en reste en ce qui concerne les élevages intensifs de porcs et de poulets.

Dans le monde, de nombreuses maladies deviennent de plus en plus difficiles à traiter, car l'utilisation souvent inappropriée des antibiotiques en élevage intensif contribue largement à l'antibiorésistance, laquelle ne régresse pas à l'échelle planétaire.

Le COVID-19 paraît le montrer une fois de plus : nous ne pouvons plus aborder la santé publique sans aborder également notre manière de traiter les animaux et la manière dont nous les commercialisons et les élevons.

La stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030 et la stratégie « De la ferme à la fourchette », actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, offrent une occasion unique de fixer un nouveau cap pour l'UE : réformer la réglementation du commerce d'animaux exotiques pour assurer la sécurité sanitaire et protéger la biodiversité, et abandonner l'élevage intensif au profit d'une production plus respectueuse du bien-être animal et de la santé publique.

Nous, soussignés, appelons le gouvernement français à pousser la Commission européenne à intégrer les recommandations suivantes dans les stratégies de la biodiversité à l'horizon 2030 et « De la ferme à la fourchette » du Pacte vert pour l'Europe :

Stratégie sur la biodiversité à l'horizon 2030

- Le commerce d'animaux exotiques au sein de l'UE devrait être réglementé. Il convient d'adopter une « liste positive » à l'échelle européenne indiquant quelles espèces sont plus appropriées et autorisées à la détention chez les particuliers.
- Le plan d'action post-2020 contre le trafic d'espèces sauvages devrait être pleinement intégré dans la stratégie de la biodiversité à l'horizon 2030 et bénéficier d'un financement adéquat.
- La stratégie devrait inclure des mesures plus strictes sur le commerce intérieur et extérieur de l'UE des espèces menacées d'extinction, comme les tigres et les produits dérivés du tigre.
- Des fonds devraient être alloués à l'échelle européenne et mis à la disposition des États membres pour garantir un soutien cohérent et approprié aux sanctuaires et refuges pour animaux sauvages dans toute l'UE. Ces structures jouent un rôle essentiel en soutenant les efforts des pays pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages et en garantissant le bien-être des animaux sauvages qui ont été confisqués.

Stratégie de la ferme à la fourchette

- Le bien-être animal devrait être reconnu et intégré dans les politiques publiques comme un élément essentiel du développement durable des systèmes alimentaires.
- La PAC doit être réformée afin que l'argent public soit utilisé pour aider les agriculteurs à sortir de l'élevage intensif.
- Les efforts visant à promouvoir des sources alternatives de protéines pour l'alimentation humaine doivent être davantage soutenus en aidant les chercheurs et les agriculteurs à mieux développer et commercialiser les produits à base de protéines végétales.
- Les approches écologiques intégrées, les pratiques agricoles biologiques et régénératives soutenues dans le cadre d'Horizon 2020 doivent être encore améliorées et encouragées afin qu'elles puissent être appliquées par les agriculteurs dans toute l'UE.
- La réglementation sur le transport des animaux doit être révisée afin d'éliminer progressivement les longs transports d'animaux et de les remplacer par le commerce des viandes et carcasses.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces demandes et nous nous tenons à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

C'est Assez !

CIWF France

Code Animal

Eurogroup for Animals

Fondation Brigitte Bardot

L214

La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences

Welfarm